



RÈGLEMENT « TERRA » 2023

ORGANISATION

L'AQUATERRA est une manifestation sportive 100% nature créée en 2011 à l'occasion des 60 ans du barrage de Bort-les- Orgues (19), ayant lieu autour de la retenue sur 3 départements, la Corrèze, le Cantal et le Puy de Dôme et 2 régions, Nouvelle Aquitaine et Auvergne Rhône-Alpes.

L'organisation est assurée par l'association Well'Com Organisation.

Tous les trails, sauf le 53 km, départ en bateau ! les randonnées et les swimrun empruntent un passage exceptionnel à l'intérieur du barrage EDF de Bort les Orgues 😊

TRAILS ET COURSES NATURE

Toutes les courses se déroulent en milieu naturel, empruntant des sentiers de randonnée et des hors-pistes sur des propriétés privées, en une seule étape, à allure libre.

Courses :

- L'EDFi du Lac : Tour du Lac de Bort-les-Orgues, environ 80 kms, en individuel ou en relais à 2, à 3 ou à 4
- Les Manants de Port-Dieu : La Grange Haute (commune de Labesette 63) / Bort-les-Orgues, environ 53 km, en individuel ou à 2. Attention ce trail est limité aux 200 premiers participants !
- L'Artensiel : Bort les Orgues / barrage / La Grange Haute, environ 27 km
- La Pierr'Fit Tour : Bort les Orgues / Barrage / Bort les Orgues, rive droite du lac, environ 14 km
- La trace de l'Ecureuil : Bort les Orgues / Barrage / Château de Val, rive gauche du lac, environ 8 km

Pour se rendre leurs points de relais choisis, les participants doivent être autonomes, pour en revenir, aussi. La formule « relais » permet à tous d'avoir 1 seul objectif sur l'Aquaterra : Faire le tour du Lac à 2, à 3 ou à 4 entre amis, en famille, en clubs Tous ont la possibilité de découvrir le tour du lac dans son entièreté ou presque (relais à 2 sur le 53km).

Départs et arrivées :

- Place Marmontel, centre-ville de Bort les Orgues :
 - L'EDFi du lac : départ à 5h
 - L'Artensiel : départ à 8h30
 - Le Pierr'Fit Tour : départ à 9h15
- Départ en bus de la Place Marmontel à partir de 6h15 jusqu'à l'embarcadère du Château de Val en bateau, arrivée Place Marmontel : Trail des Manants de Port Dieu (le départ aura lieu sur la plage de la Grange Haute vers 7h à l'arrivée des bateaux)
- Départ Place Marmontel à 10h / Arrivée au Château de Val, retour en bus : La trace de l'Ecureuil

Randonnées : 3 randonnées : La trace de l'Ecureuil – 8 km, Le Pierr'Fit Tour – 14 km et L'Artensiel 27 km

INSCRIPTIONS

Inscription en ligne dans la limite des places disponibles sur www.trail-aquaterra.com. (dossier complet obligatoire)* . Aucune inscription sur place sauf pour les randonnées

*Pour valider leur inscription, tous les concurrents doivent présenter :

Une copie de leur licence (FFA, FFCO, Pass J'aime courir... année en cours) ou un certificat médical comportant la mention non contre-indication de la pratique de la « Course à pied en compétition » ou « Athlétisme en compétition » ou « Sport en compétition » datant de moins d'un an à la date de l'épreuve

+ une autorisation parentale, s'ils sont mineurs

Âge minimum des participants : 80, 53, 27 km : ≥ 20 ans / 14 km : ≥ 18 ans et 8 km : ≥ 16 ans

DROITS D'ENGAGEMENT

DROIT D'ENGAGEMENT	TRAILS	RANDONNEES
L'EDFi du lac - 80 km	Solo 75 € / à 2: 40 € / à 3: 30 € / à 4: 25 €	
Les Manants de Port Dieu – 53 km	Solo 55 € / à 2 : 28 €	
L'Artensiel – 27 km	29 €	20 €
Le Pierr'Fit Tour – 14 km	17 €	12 €
La trace de l'Ecureuil – 8 km	12 €	10 €

Option Annulation : + 6 €

Remboursement de votre engagement (sauf frais), sous réserve de prévenir la Responsable des inscriptions avant le 07/07

RETRAIT DES DOSSARDS

- Vendredi 14 de 16 h à 20h30 sur la Place Marmontel
- Samedi 15 sur la place Marmontel de 6h00 à 9h, pour les randonneurs et traileurs qui ne peuvent pas la veille.

Pas d'inscription le Jour J pour les Trails

DÉROULEMENT DES EPREUVES

Nous rappelons que les mineurs restent sous l'entière responsabilité des parents ou de leurs représentants et doivent fournir une autorisation parentale lors des inscriptions.

RAVITAILLEMENTS ET RELAIS

Attention, il n'y a pas de gobelet plastique sur les ravitaillements !

Vous devez être autonomes concernant la gestion de votre hydratation (gourdes, camelbacks ou éco-gobelets). L'EDFi du Lac (80 km), est un trail en semi autonomie Ravitaillements solides + plusieurs liquides

Concernant les RELAIS : ils sont uniquement possibles sur les lieux de ravitaillements. Il est obligatoire de signaler le changement de dossard à une personne présente sur place. Les participants doivent se rendre et rentrer de leurs points de relais par leurs propres moyens.

km 20 - Château de Thynières

km 32 - La Renaudie

km 42 - Pont d'Arpiat

km 52 – Monestier Port-Dieu

km 62 - Outre-Val

km 70 - Pierrefitte

km 80 – Bort les Orgues (Arrivée)

Des ravitaillements en eau sont prévus tout au long des parcours, leurs nombres varient selon la distance à parcourir.

RECOMPENSES

Elles auront lieu à l'issue des courses sur la Place Marmontel.

BALISAGE

Le fléchage du circuit est matérialisé par des balises « orange », « Corrèze, le département » et/ou de la rubalise retirés le lendemain de l'épreuve.

BARRIÈRES HORAIRES

Sur l'EDFi du Lac, le temps limite est de 14h avec 1 barrière :

1. La Grange Haute (km 27) à 9h
2. Pont d'Arpiat (42kms) à 12h
3. Monestier-Port-Dieu (km 52) à 14h30
4. Outreval (km 62) à 17h

ABANDONS

Ils doivent être obligatoirement signalés et enregistrés aux ravitos ou aux points de contrôle auprès d'une personne identifiée de l'organisation.

SANITAIRES

Situés dans les vestiaires du stade. Au regard de la situation sanitaire, il reste possible que nous ne puissions pas mettre de douche à disposition des participants cette année encore.

RÈGLES RELATIVES AUX PARTICIPANTS

- En cas d'abandon, le concurrent ne peut être classé sur la distance inférieure
- Il est formellement interdit de prendre part à la course sans dossard
- Le ravitaillement sauvage et toute aide matérielle extérieure sont formellement interdits
- Les dossards doivent être visibles de face durant tout le parcours et lors du passage sur la ligne d'arrivée
- Concernant les portions de routes, vous êtes soumis au code de la route, veuillez le respecter, soyez prudent !
- Matériel obligatoire sur l'Ultra Aquaterra l'EDFi du Lac : réserve d'eau 1.5 litre, un sifflet, une réserve alimentaire, une couverture de survie, une lampe frontale, un téléphone mobile, le n° d'urgence figurant sur les dossards
- Matériel obligatoire sur les autres courses (sauf le 8 et le 15kms) : réserve d'eau 1l
- Respecter les bénévoles, sans eux, il n'y a pas de courses possibles...
- Respecter la nature et l'environnement : ne jeter pas de détritues !
- Respecter la faune et la flore, le milieu dans lequel vous évoluez est fragile, prenez en soin. Vous êtes dans un

espace Natura 2000 soumis à autorisation, soyez responsables...

- Respecter le balisage, seul garant de votre bonne orientation
- Faites preuve de respect envers les autres concurrents et envers vous-même ; votre principal adversaire c'est vous
- Venez en aide à un concurrent en situation dangereuse
- Soyez solidaires, n'hésitez pas à encourager les autres
- Offrez vos sourires à la population locale, elle est là pour vous soutenir
- Profitez pleinement des superbes paysages de la vallée de la Haute Dordogne et des magnifiques panoramas sur le Puy de Sancy et le Puy Mary
- Les organisateurs mettent en place sur l'ensemble du parcours un dispositif « sécurité » et assistance composée de secouristes et médecins. Les frais (hospitaliers, radios, pharmaceutiques...) ne sont pas pris en charge par l'organisation
- Le personnel médical et les secouristes peuvent arrêter un concurrent dans le cas où ils jugent que celui-ci n'est plus en mesure de poursuivre sans risque pour sa santé ou sa vie, en lui enlevant son dossard
- Respecter les conditions sanitaires et de distanciation

MOTIFS DE DISQUALIFICATION

- Ne pas porter le dossard dans son intégralité
- Se faire suivre par un VTT ou par un coureur à pied non inscrit à la course
- Se faire ravitailler sur le parcours (hors zones autorisées)
- Jeter au sol papiers, bouteilles vides, barres ou gels énergétiques
- Ne pas suivre le parcours balisé
- Ne pas respecter les bénévoles
- Transférer son dossard à un autre coureur sauf sur les relais

DU FAIT DE SON ENGAGEMENT

Le concurrent reconnaît avoir pris connaissance et accepter le présent règlement et donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou images le représentant.

À tout moment, l'organisation d'AQUATERRA se réserve **le droit de modifier le parcours ou les horaires des épreuves**. Elle se réserve également le droit d'annuler une épreuve pour tous motifs qui mettraient la vie du coureur en danger ou en tous cas de force majeure. En cas d'annulation de l'épreuve pour force majeure, aucun droit d'inscription ou autres frais ne peuvent être remboursés.